

Image not found or type unknown



Siège social à l'adresse de la location

Par **orl01**, le **21/04/2008** à **20:21**

Bonjour,

Mon locataire est en train de monter son entreprise et il veut mettre son siège social au logement que je lui loue. En a -t -il le droit? Doit -il m'en faire la demande? Ai-je le droit de lui refuser ? Et en fin, qu'est-ce que cela change réellement pour moi?
Merci de répondre à toute mes interrogations.